

Planification stratégique

2024-2029

du Parc du canal de Soulanges

RAISON D'ÊTRE, ORIENTATIONS
STRATÉGIQUES, PRIORITÉS
ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Octobre 2024

CANAL DE
SOULANGES

La planification stratégique du Parc du canal de Soulanges a été rendue possible grâce au soutien financier de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de Service Québec et Développement Vaudreuil-Soulanges.



Québec



Planification stratégique 2024-2029 du Parc du canal de Soulanges
Parc du canal de Soulanges
L'accompagnement de la démarche de planification stratégique, incluant diverses activités de consultations, de réflexion et de rédaction, a été réalisé par RCGT.
@2024

Crédit photo: Olivier Langevin

TABLE DES MATIÈRES

Territoire du parc régional du canal de Soulanges	4
Mise en contexte	10
Où nous en sommes en 2024	11
D'où nous venons	12
Raison d'être de notre organisation	14
Planification stratégique en bref	16
Orientations stratégiques	17
Plan de mise en œuvre	20
Volet organisationnel	22
Volet projets majeurs	28
Volet opérationnel	32
Conclusion	38

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CACVS	Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges
CCIVS	Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges
DEV	Développement Vaudreuil-Soulanges
EDC	Entente de développement culturel (MRC et MCCQ)
FRR volet 3	Fonds région et ruralité, volet Signature-innovation (MRC – MAMH)
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MCCQ	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MRVS	Musée régional de Vaudreuil-Soulanges
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
parc	Avec une minuscule, parc régional de Vaudreuil-Soulanges (territoire)
Parc	Avec une majuscule, l'organisme Parc du canal de Soulanges
PDACP	Plan direction d'aménagement culturel et paysager du canal de Soulanges

Crédit photo: Cliché Animal

Territoire du parc régional du canal de Soulanges

Au fil de l'eau et du temps



Plus de 35 km de piste cyclable,
dont 23 longeant
le canal de Soulanges



Le parc du canal de Soulanges
traverse 6 municipalités dans la
MRC de Vaudreuil-Soulanges

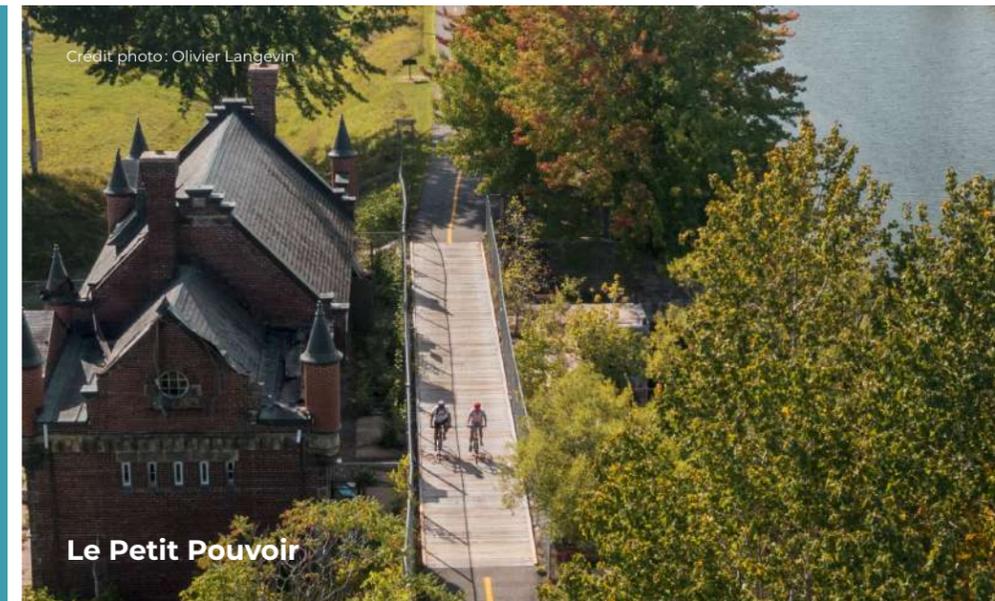


Le canal de Soulanges est classé
monument historique par le
gouvernement du Québec.



Une foule d'expériences sont
proposées, autant sportives que
culturelles, hiver comme été!

Crédit photo: Olivier Langevin

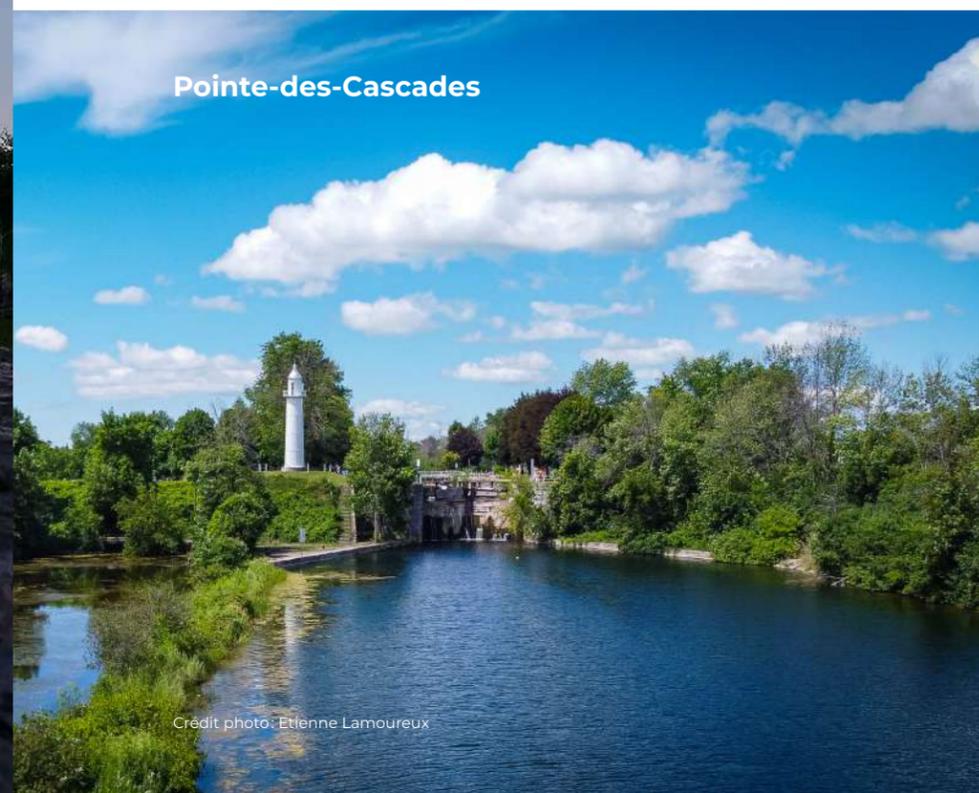


Le Petit Pouvoir



Crédit photo: Cliché Animal

Pointe-des-Cascades



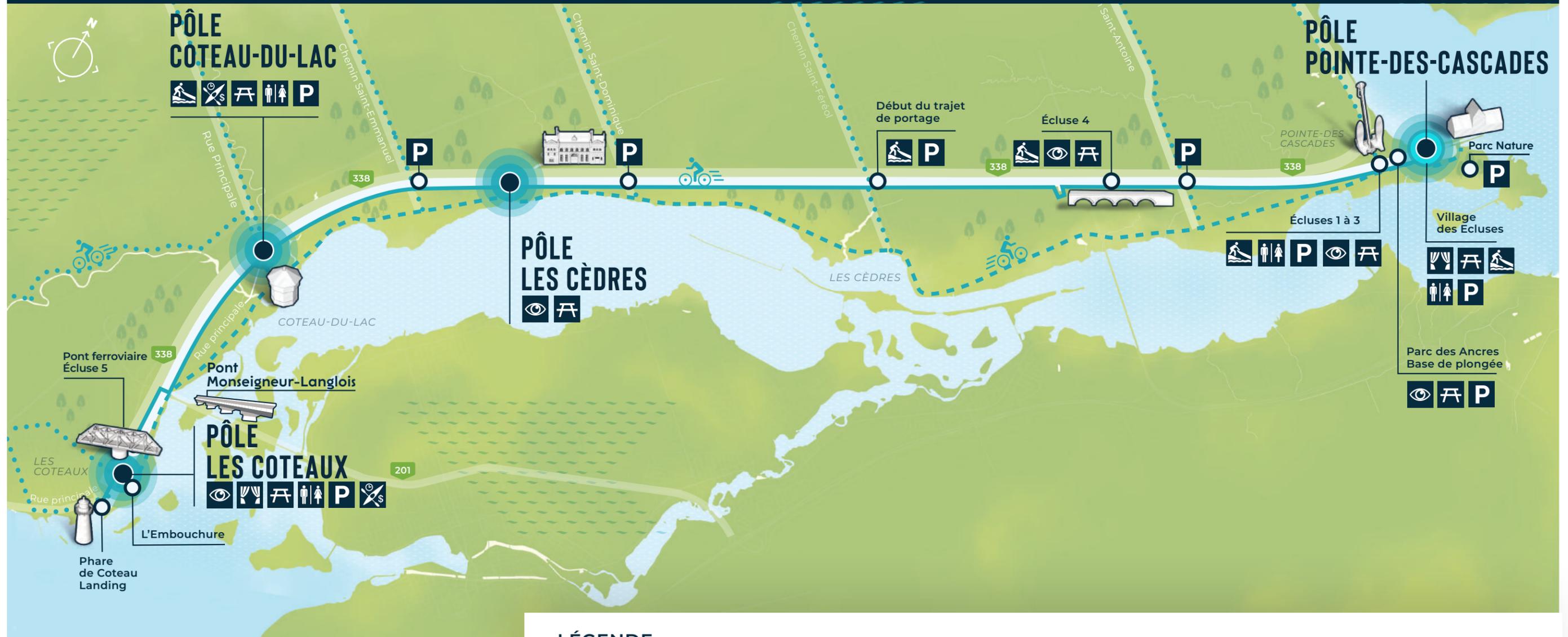
Crédit photo: Etienne Lamoureux

L'Embouchure



Crédit photo: Samuel Angers

PARC DU CANAL DE SOULANGES



Consultez notre carte interactive



LÉGENDE

- Pistes cyclables hors canal
- Piste cyclable Soulanges
- Piste cyclable le long du fleuve

- Bâtiment Patrimoine
- Lieu de culture Spectacles
- Aire de pique-nique
- Stationnement

- Location d'embarcations
- Mise à l'eau kayak
- Toilettes

CANAL DE SOULANGES



D'OÙ NOUS VENONS

Le projet de parc régional du canal de Soulanges a vu le jour afin de poser des actions structurantes pour mettre en valeur cet espace «signature». La volonté régionale est forte : ce canal datant de 1899 est un attrait phare pour Vaudreuil-Soulanges, tant pour nos citoyens que les visiteurs.

Abandonné après le passage du dernier navire en 1958, le territoire du canal a besoin d'interventions majeures afin de capitaliser sur son potentiel de développement et lui permettre d'être à nouveau un moteur de développement régional reconnu.

Lorsqu'il était en opération, ce canal a été l'un des principaux vecteurs du développement du territoire de Vaudreuil-Soulanges, mais aussi de l'Ontario et des provinces de l'Ouest canadien. Réel lieu d'innovations industrielles et technologiques lors de sa construction et durant ses années d'opérations, le canal de Soulanges est encore aujourd'hui muni d'atouts pour y asseoir un projet de développement porteur.

La création de la société Parc du canal de Soulanges vise à accélérer la création d'initiatives propices pour permettre à ce canal de (re)devenir un pôle économique, récréotouristique, culturel et patrimonial de premier plan pour la région.

Le soutien de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et d'importants partenaires tels DEV, le MAMH, le MTMD et le MCCQ, permettra à notre organisme d'occuper et d'animer le canal et ses pourtours, mais surtout de créer un espace emblème pour Vaudreuil-Soulanges, alliant, il faut toujours le rappeler, culture, patrimoine, plein air, nature et vie citoyenne.



Le Parc du canal de Soulanges est une jeune organisation appelée à prendre de l'expansion dans les prochaines années. Avec l'adoption du Plan directeur d'aménagement culturel et paysager du canal de Soulanges, cette planification arrive à point. Les attentes sont élevées, les défis sont importants, mais plusieurs éléments au cours des deux dernières années font planer « une vague » d'enthousiasme qui nous anime beaucoup.



Crédit photo: Cliché Animal

1 1899

Ouverture du canal de Soulanges

2 1907

Fermeture du vieux canal de Beauharnois

3 1932

Ouverture du nouveau canal de Beauharnois



4 1958

Fermeture du canal de Soulanges et ouverture de la voie maritime (passagee par le canal de Beauharnois)

5 1980

Proposition d'un concept de piste cyclable pour le canal de Soulanges pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

6 1986

Le schéma d'aménagement de la MRC propose le canal Soulanges comme Parc Régional



7 1990

Premières dispositions de protection et de mise en valeur du canal de Soulanges au schéma d'aménagement

8 1992

La MRC émet un avis de non-conformité au MTQ pour le projet de reconstruction du pont Monseigneur-Langlois

9 1994

Prise en charge de la planification du canal par la MRC et les principaux acteurs concernés

10 1997

Définition de l'emplacement du Parc régional du canal de Soulanges

12 1999

Dévoilement de l'ambitieux projet de développement Port Soulanges (non réalisé)

11 1998

Adoption d'un règlement de contrôle intérimaire pour la protection du canal et ses abords

Aménagement de la piste cyclable long du canal de Soulanges

Création de la Société de développement du canal de Soulanges et la Régie intermunicipale du canal de Soulanges



Crédit photo: Cliché Animal



Crédit photo: L'Art de Captier



Crédit photo: Olivier Langevin

13 2004

Intégration d'un chapitre entièrement dédié au Parc régional au schéma d'aménagement

14 2016

Nouvelle vision de la MRC pour l'actualisation du Parc régional du canal de Soulanges

15 2021

La MRC organise un concours pour la réalisation d'un plan directeur pour le canal

Les quatre municipalités riveraines du canal signent des ententes avec la MRC pour lui permettre d'utiliser les terrains et immeubles faisant partie du territoire du parc régional

Le MTMD accepte de confier la gestion de ses propriétés du canal à la MRC, à l'exception de certaines infrastructures névralgiques (murs, écluses, etc. – le Petit Pouvoir ne fait pas partie de cette entente)

La société Parc du canal de Soulanges tient son assemblée de fondation



16 2022

Le MAMH accepte le devis préparé par la MRC pour soutenir financièrement la réalisation d'un projet Signature (FRR volet 3)

17 2023

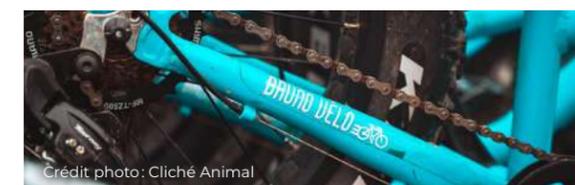
La Société entame les démarches pour être reconnu « parc régional » auprès de l'association nationale ParQ (préparation et adoption de diverses politiques, règlements, procédures, etc.)

18 2024

La MRC adopte le Plan directeur d'aménagement culture et paysager du canal de Soulanges



Crédit photo: Cliché Animal



Crédit photo: Cliché Animal



Mise en contexte

Crédit photo: Samuel Angers

OÙ NOUS EN SOMMES EN 2024



Une organisation en démarrage

Le Parc du canal de Soulanges a de grandes ambitions à intégrer dans une vision globale. Il fait face à des défis similaires à ceux d'une entreprise en démarrage : besoins importants et ressources limitées, définition de sa structure organisationnelle, sécurisation de sa pérennité financière, tout en accélérant son développement.



Une gouvernance complexe

Plusieurs gestionnaires et propriétaires participent au développement du parc régional. La collaboration est donc essentielle et les responsabilités et engagements financiers de chacun doit être clarifiés. Le Parc doit assumer son leadership et intégrer les comités décisionnels pour orienter son développement.



Un plan directeur d'aménagement culturel et paysager évocateur

Le Parc dispose d'un plan directeur d'aménagement culturel et paysager inspirant, offrant une signature cohérente. Cependant, il y a un manque de stratégies de développement claires. Ce plan a le potentiel de faire du Parc un point central, reliant municipalités, entreprises et citoyens par une identité commune et des connexions terrestres, cyclables et nautiques.



Un potentiel récréotouristique important

Le parc régional se distingue par sa piste cyclable, son atout principal. Il offre un potentiel important à exploiter sur les plans naturel et patrimonial, avec un accès à l'eau et une communauté artistique. Trois produits « signatures » se démarquent : le Petit pouvoir, l'Embouchure, et Pointe-des-Cascades. Le développement d'hébergements insolites, du tourisme gourmand, et des activités hivernales est à envisager, d'autant plus que la popularité des activités de plein air est en croissance.



La nécessité d'être vu, connu et reconnu

En raison de son histoire, le scepticisme persiste autour du développement du canal de Soulanges, malgré son lien fort avec l'identité régionale et la fierté qu'il suscite. La notoriété des projets de revitalisation doit être renforcée pour raviver l'espoir des citoyens et des visiteurs, tout en clarifiant la mission de l'organisme. Des efforts de représentation et une participation citoyenne accrue seront nécessaires.



Des infrastructures et équipements à réhabiliter

L'état de nombreux équipements et infrastructures est préoccupant et nécessite d'importants travaux de restauration, notamment pour la piste cyclable vieillissante. Certains secteurs manquent d'infrastructures de soutien, comme des installations sanitaires et l'accès à l'électricité. Des plans d'aménagement et d'entretien, exigeant des fonds considérables et une collaboration étroite avec les autorités municipales, régionales et gouvernementales, seront nécessaires. La sécurité, le vandalisme et la dégradation de certains milieux naturels sont aussi des enjeux majeurs.

Raison d'être de notre organisation

Le Parc du canal de Soulanges, organisme sans but lucratif, s'est engagé à préserver et à valoriser les richesses naturelles et patrimoniales du canal de Soulanges dans le cadre d'une entente de gestion avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Notre mission

Le Parc du canal de Soulanges a pour mission d'aménager, de gérer et d'exploiter le parc régional du canal de Soulanges au profit de la population locale, régionale et touristique. Pour se faire, il anime un territoire unique tout en mettant en lumière son histoire et sa culture, pour le bénéfice et l'éducation de la communauté et de ses visiteurs. Il œuvre à créer un espace de rassemblement où la nature, le patrimoine et la population se rencontrent, favorisant ainsi une connexion profonde et durable avec notre passé, notre environnement et nos infrastructures de plein air.

Notre vision

Être l'attrait emblématique de la région de Vaudreuil-Soulanges et reconnu pour la qualité de ses interventions, soit la mise en valeur de son patrimoine par des aménagements distinctifs et la richesse de son offre récréative, tout en générant des retombées significatives pour notre collectivité.

Nos Valeurs



Dynamisme



Coopération



Amélioration continue

Planification stratégique en bref

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

VOLET ORGANISATIONNEL

La définition d'une gouvernance et d'un modèle d'affaires agile

VOLET PROJETS MAJEURS

La mise en place de stratégies et des interventions de développement inspirantes

VOLET OPÉRATIONNEL

La valorisation du canal de Soulanges par des initiatives rassembleuses

12 PRIORITÉS

- Optimiser le **modèle de gouvernance**
- Établir une **structure organisationnelle** efficiente et évolutive
- Développer des **partenariats**
- Intensifier les actions de **représentation et de mobilisation**
- Assurer une **structure financière pérenne**

- Miser sur l'**identité patrimoniale** du canal de Soulanges
- Prioriser et phaser les éléments déterminants du **Plan directeur d'aménagement culturel et paysager** du Parc du canal de Soulanges
- Déployer les projets du Parc dans une perspective de **développement durable**

- Offrir une riche **programmation quatre saisons**
- **Assurer la quiétude et la sécurité** des lieux
- Bonifier les **infrastructures d'accueil et services** d'utilité publique dans le parc
- **Accroître la visibilité du parc** afin d'augmenter l'achalandage et la notoriété

Orientations stratégiques

Crédit photo: Cliché Animal

Volet organisationnel

LA DÉFINITION D'UNE GOUVERNANCE ET D'UN MODÈLE D'AFFAIRES AGILE

Il est essentiel pour le Parc de préciser son écosystème de gouvernance. La complexité des structures décisionnelles risque de freiner son développement. L'interprétation des rôles et responsabilités des acteurs impliqués doit être clarifiée, dans un dialogue constructif et orienté vers l'action. Également, il y a nécessité de poursuivre les initiatives de représentation auprès des décideurs. Finalement, le ou les modèles d'affaires liés aux opérations récréotouristiques du Parc doit être esquissés et mis à l'épreuve de la réalité, afin d'assurer des retombées économiques dans le milieu et pour l'organisme.

Volet projets majeurs

LA MISE EN PLACE DE STRATÉGIES ET DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT INSPIRANTES

Le développement du parc régional nécessitera un leadership fort de l'organisme et de stratégies de développement éloquentes, qui suscitent l'adhésion dans le milieu. Le parc régional fait déjà l'objet de plusieurs planifications, par le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC (2023), le plan de développement économique de DEV (2019) et le plan directeur d'aménagement culturel et paysager du canal de Soulanges (2023), sur lesquels le Parc s'appuie pour planifier ses interventions. Le développement doit prioriser les projets porteurs inscrits dans ces plans, en misant sur l'identité patrimoniale et récréotouristique du canal et les besoins exprimés par les partenaires locaux et régionaux. Il est important que le parc traduise son plan directeur d'aménagement en un plan opérationnel.

Volet opérationnel

LA VALORISATION DU CANAL DE SOULANGES PAR DES INITIATIVES RASSEMBLEUSES

Depuis sa création, le Parc se dote de ressources et se positionne avantageusement sur la scène locale et régionale dans son nouveau rôle. Il est essentiel de poursuivre les actions d'animation, de mise en valeur et de préservation, ravivant ainsi le sentiment de mobilisation citoyenne et politique. Des actions misant sur le tourisme durable, la culture, et le patrimoine s'appuyant sur une saine planification des ressources humaines, techniques et financières seront la clé d'une croissance durable et viable.

Crédit photo: Olivier Langevin

Plan de mise en œuvre



ORIENTATION STRATÉGIQUE DU VOLET ORGANISATIONNEL

METTRE EN ŒUVRE UNE GOUVERNANCE ET UN MODÈLE D'AFFAIRES

Credit photo: Olivier Langevin

PRIORITÉ 1

OPTIMISER LE MODÈLE DE GOUVERNANCE

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Clarifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion du parc régional	MRC	Clarification de la posture décisionnelle du Parc vis-à-vis la MRC et du MTMD (par une relecture et interprétation des ententes signées, maintenant que celles-ci sont « vécues » au quotidien).	■	■	□
	Municipalités riveraines	Précision du rôle de la Table du canal de Soulanges dans la structure de gouvernance.	■	■	□
	MTMD	Définition des modus operandi pour l'entretien et le développement de projets sur les terrains municipaux du parc régional (préciser l'horizon temporel et les modalités de leur intégration sous la gouverne de l'organisme).	■	■	□
Poursuivre l'intégration de la gestion de la piste cyclable Soulanges	Les six municipalités traversées par la Piste cyclable Soulanges	Réalisation d'une entente pour le partage des responsabilités de l'entretien de la piste et ses surlargeurs entre le Parc et les municipalités riveraines.	■	■	□
		Conditions de succès : Clarifier les rôles, le montant de la contribution des six municipalités			
	MRC	Redéfinition de la composition du comité de travail pour l'entretien de la piste cyclable Soulanges (expertise technique, rôle de recommandation et agents de liaison avec les services municipaux).	■	□	□
		Identifier le rôle du Parc pour accompagner ou réaliser des mandats visant la reconstruction des segments de la piste cyclable.	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

PRIORITÉ 2

ÉTABLIR UNE STRUCTURE ORGANISATIONNELLE EFFICIENTE ET ÉVOLUTIVE

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Élaborer et mettre en marche un Plan de main-d'œuvre	Accompagnement par des firmes spécialisées	Planification de la croissance de l'équipe pour les 3 prochaines années afin de permettre une réalisation efficiente de sa mission.	■	■	□
		Élaboration d'un plan de développement pour les ressources en place.	■	■	■
	DEV	Mise à jour des profils de postes et évaluation de la charge de travail optimale pour l'équipe en place.	■	■	■
		Impartition à l'externe des projets porteurs ne pouvant être pris en charge à l'interne (contrats, mandats en honoraires professionnels, etc.).	■	■	■
Renouveler, assurer le suivi et l'évolution de l' entente d'impartition de ressources avec Développement Vaudreuil-Soulanges	Accompagnement par des firmes spécialisées	Renouvellement de l'entente d'impartition avec DEV (en collaboration avec la direction générale de DEV, faire le suivi de l'entente et, au besoin, procéder à des ajustements).	■	■	■
		Consolidation de la structure organisationnelle et administrative du Parc pour une gestion administrative efficiente (comptable, ressources administratives et RH).	■	■	■
	DEV	Adaptation et ajustement des procédures administratives de DEV en lien avec les RH du Parc : accueil et intégration, formation et développement personnel, stratégies de rétention, manuel de l'employé, etc.	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu)	■	Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources)	■	Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives)	■
--	---	---	---	--	---

PRIORITÉ 3

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Créer des liens étroits avec les entreprises environnantes et organismes régionaux ou sectoriels	Commerçants, organismes communautaires, DEV, CCIVS, CACVS, Comité ZIP, COBAVER, Fédérations sportives et associations (Canot-Kayak Québec, Vélo Québec, etc.)	Création d'un programme « Commerces amis du canal de Soulanges » visant à favoriser les collaborations avec les entreprises à proximité du parc et ses visiteurs.	■	□	□
		Adoption d'une politique d'achat local et création de collaborations avec les commerces du secteur.	■	■	■
		Participation aux événements associatifs et corporatifs.	■	■	■
		Soutien aux partenaires régionaux et sectoriels pour encourager leur participation active aux projets touchant à leur secteur d'activité (être rassembleur, limiter le dédoublement des efforts).	■	■	■
		Développement du membership corporatif	■	■	■
Planifier et définir les opportunités de partenariats et mettre en place les procédures et politiques soutenant ces partenariats	Entreprises / organismes de nature récréotouristique, DEV, autres parcs (benchmarking et échanges de meilleures pratiques), MRC (services du greffe) et municipalités	Élaboration d'un plan d'action annuellement pour définir les opportunités et susciter la participation des partenaires régionaux et privés.	■	■	■
		Création et/ou appui à des projets-pilotes visant à tester certains produits et services en vue de nouveaux partenariats.	■	■	■
		Définition, en collaboration avec les acteurs du milieu, des modalités de partenariats viables (développer des sources de revenus pour le Parc).	■	■	■
		Adoption de procédures simples pour l'autorisation des projets ou des événements dans le parc.	■	■	■
		Mise en place de nouveaux processus pour la création des ententes actuelles de prêt-à-usage, notamment l'élaboration et l'adoption de nouvelles politiques pour : <ul style="list-style-type: none"> Occupation du territoire et d'événements (+ la tarification) Gestion contractuelle adaptée aux réalités du parc Soutien aux projets du milieu 	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu)	■	Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources)	■	Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives)	■
--	---	---	---	--	---

PRIORITÉ 4

INTENSIFIER LES ACTIONS DE REPRÉSENTATION ET DE MOBILISATION

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Assurer une représentation politique constante	MRC Municipalités Firmes spécialisées en communication	Réalisation de tournées des conseils municipaux des municipalités riveraines (après les élections).	■	■	■
		Réalisation de présentation et des interventions de représentation au conseil de la MRC.	■	■	■
		Organisation de rencontres stratégiques auprès des députés locaux et des représentants régionaux des ministères.	■	■	■
		Élaboration d'une stratégie de communication politique pour maximiser l'impact des actions de représentation.	■	■	■
Favoriser l'adhésion citoyenne	Citoyens	Mise en place d'une stratégie de communication pour les citoyens afin de faire connaître le parc, promouvoir sa notoriété, et développer et animer la communauté.	■	■	■
		Participation active du Parc dans sa communauté en diffusant et en sondant l'opinion sur la programmation.	■	■	■
		Création d'initiatives pour consulter et impliquer les citoyens sur les projets en cours et à venir.	■	■	■
	MRC Municipalités Firmes spécialisées en communication et participation citoyenne	Collaboration du Parc avec les services de communication des municipalités pour maximiser le plein potentiel des démarches soutenues par le Parc.	■	■	■
		Développement du membership citoyens pour contribuer aux décisions de nature collective (ex. : mettre en place un programme continu de participation citoyenne, collaboration à la programmation, etc.).	■	■	■
		Mesurer les degrés de satisfaction des usagers.	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

PRIORITÉ 5

ASSURER UNE STRUCTURE FINANCIÈRE VIABLE À LA SOCIÉTÉ

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Développer un modèle d'affaires visant à augmenter les revenus autonomes	Municipalités	Identification de projets, opérations et actions susceptibles de générer des revenus autonomes, tels que la location de terrains ou d'équipements à des partenaires externes.	■	■	■
	Partenaires actuels et potentiels	Finalisation de la politique de permission d'occupation et d'émission de permis, en incluant les frais administratifs et les frais de permis.	■	■	■
	DEV (soutien)	Prise en charge du poste d'accueil du Parc nature pour financer les projets qui s'y implanteront (évaluation de la possibilité avec la municipalité de Pointe-des-Cascades).	■	■	■
	Bailleurs de fonds privés	Exploration des opportunités pour la mise en place d'un plan de commandites et de promotion payante.	■	■	■
Optimiser l'usage des subventions pour le développement et les opérations récréotouristiques	Partenaires	Planifications spécifiques pour les sites à haut potentiel (Petit pouvoir, site des Ateliers, Parc nature, l'Embouchure) et pour le « parc linéaire » en référence au Plan directeur et d'aménagement culturel et paysager afin de profiter des aides gouvernementales adéquates lorsque celles-ci se présentent.	■	■	■
	MRC	Effectuer une veille constante des programmes de subventions et mettre en place des processus de représentation auprès des bailleurs de fonds.	■	■	■
	DEV (soutien)	Mise en action de démarches auprès de la CMM pour obtenir la reconnaissance de l'organisme par cette instance.	■	■	■
	Bailleurs de fonds		■	■	■
Assurer un financement annuel récurrent de la part de la MRC et des municipalités pour le soutien aux opérations	Firmes spécialisées pour l'étude, plans, devis, etc.		■	■	■
	MRC et	Démonstration de la valeur ajoutée (sociale, environnementale et économique) de l'organisme, et ce, pour toutes les municipalités de la MRC.	■	■	■
	Municipalités	Élaboration d'une stratégie visant à assurer une entente pluriannuelle avec la MRC et les municipalités (piste cyclable)	■	■	■
	DEV (soutien)	Définition d'un portefeuille de modalités alternatives de financement auprès des villes ou autres partenaires (contribution pour fins de parc, redevance de développement, versement de montants par 100 \$ d'évaluation, etc.)	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU VOLET PROJETS MAJEURS

LA MISE EN PLACE DE STRATÉGIES ET DES INTERVENTIONS DE DÉVELOPPEMENT INSPIRANTES

Crédit photo: Olivier Langevin

PRIORITÉ 1

MISER SUR L'IDENTITÉ PATRIMONIALE DU CANAL DE SOULANGES

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Approfondir les connaissances des caractéristiques patrimoniales en vue de leur valorisation ou d'une éventuelle désignation patrimoniale officielle	MRC, MRVS, MCCQ, Chaires de recherches et firmes spécialisées Auteurs des ouvrages et études du patrimoine	Regroupement de la documentation pertinente ainsi que des démarches déjà réalisées et, le cas échéant, révision et mise à jour des ouvrages.	■	■	□
		Validation de la faisabilité et de l'intérêt d'une reconnaissance en tant que lieu historique national fédéral ou comme paysage culturel patrimonial.	□	■	■
Faire des représentations auprès du MTMD concernant la protection d'éléments identitaires du canal	MRC, Municipalités, MRVS, MCCQ, Chaires de recherches, firmes spécialisées et Auteurs des ouvrages et études du patrimoine	Assurer le maintien en état des infrastructures patrimoniales du canal de Soulanges par le MTMD, tant en amont que pendant la réfection du canal.	■	■	■
		Protéger particulièrement les arches, les écluses, les culées et les jetés, qui sont particulièrement sensibles.	■	■	■
Faire rayonner le patrimoine du canal de Soulanges en intégrant sa diffusion au cœur des projets de nature récréotouristiques	MRC, Municipalités, MRVS, MCCQ, Chaires de recherches, firmes spécialisées, Auteurs des ouvrages et études du patrimoine et tous autres partenaires pertinents	Valoriser davantage le patrimoine du canal en veillant à ce qu'il soit perceptible dans la majorité des projets du parc et ceux des partenaires.	■	■	■
		Mettre en valeur l'aspect nautique du canal par des aménagements distincts axés sur l'eau.	■	■	■
		Soutenir l'interprétation du patrimoine à travers une diversité de canaux et de modalités (virtuels, audio, physique, monumentaux, abstraits, etc.).	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

PRIORITÉ 2

PRIORISER ET PHASER LES ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT CULTUREL ET PAYSAGER DU PARC DU CANAL DE SOULANGES

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Élaborer un plan quinquennal de mise en œuvre et d'investissement pour la portion « parc linéaire » du plan directeur en collaboration avec les partenaires*	MRC	Réalisation d'un plan par phase pour la mise en œuvre du plan d'aménagement culturel et paysager du canal de Soulanges.	■	■	■
	Municipalités	Consultations auprès des parties prenantes du Parc, y compris les usagers et les groupes d'intérêts, dans le cadre de cette planification.	■	■	■
	Parties prenantes		■	■	■
	Instances gouvernementales	Intégration du dossier relatif à la réfection de la piste cyclable Soulanges et du canal par le MTMD.	■	■	■
Citoyens	■		■	■	
	Firmes spécialisées				
Définir des plans d'action spécifiques pour l'Embouchure ouest, le Petit pouvoir, le site des Ateliers et le Parc nature de Pointe-des-Cascades **	Municipalités	Identification des interventions prioritaires selon leur faisabilité, les enjeux de gouvernance, le soutien disponible et les collaborateurs potentiels.	■	■	□
	MRC	Développement de stratégie permettant de souligner le caractère distinctif de chacun des pôles afin de les intégrer efficacement dans le plan quinquennal pour le « parc linéaire ».	□	■	■
	Parties prenantes		■	■	■
	Instances gouvernementales	Évaluation de la pertinence de créer des comités d'idéation par pôle pour faciliter la concrétisation des projets proposés dans le plan quinquennal (incluant citoyens, partenaires, etc.).	■	■	□
	Citoyens		■	■	□
	Firmes spécialisées	Positionnement de ces plans d'actions spécifiques au cœur du projet financé par le FRR Volet 3.	■	■	■

* L'élaboration de ce plan est sous-jacente à l'orientation 1 en regard des rôles et responsabilités de chacun des partenaires et à la structuration financière de l'organisation.

** ATTENTION : Cet objectif demande de participer aux refontes réglementaires et à la planification du développement au niveau municipal et régional, afin d'assurer un développement efficient des projets portés par le Parc!

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

PRIORITÉ 3

DÉPLOYER LES PROJETS DU PARC DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Inventorier les équipements présents dans le parc (publics, privés, etc.) et régulariser les situations problématiques	Régularisation : nécessitera un soutien important des municipalités	Mise en place un système de gestion de l'information efficace pour les suivis et les mises à jour (par exemple, ESRI).	■	■	□
		Facilitation de la planification des entretiens, des investissements et l'efficacité opérationnelle.	■	■	■
		Régularisation, en soutien à la MRC, des empiètements et les aménagements non réglementaires.	■	■	■
Caractériser, protéger et valoriser les actifs et attributs naturels du parc	Organismes en environnement	Adoption d'une politique (ou mettre en œuvre un plan) de gestion durable.	■	■	□
		Mise en place un plan canopée, définition des principes d'entretien, de réutilisation du bois de coupe et de reboisement.	□	■	■
	Firmes spécialisées	Déploiement d'un plan de mise en valeur du Parc nature de Pointe-des-Cascades.	■	■	□
		Réalisation d'un suivi étroit de la qualité de l'eau dans le canal	■	■	■
	Municipalités	Développement d'un guide à l'intention des résidents riverains sur les aménagements responsables en marge du parc.	□	■	■
		Validation de la valeur des services écosystémiques rendus par le parc.	□	□	■
	Citoyens	Création de circuits courts et de partenariats avec les entreprises locales.	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU VOLET OPÉRATIONNEL

LA VALORISATION DU CANAL DE SOULANGES PAR DES INITIATIVES RASSEMBLEUSES

Crédit photo: Olivier Langevin

PRIORITÉ 1

OFFRIR UNE RICHE PROGRAMMATION QUATRE SAISONS

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Faire du Parc du canal de Soulanges un espace culturel affirmé	CACVS	Intégration des arts et de la culture dans les projets d'aménagement	■	■	■
	Artistes individuels et regroupements	Diversification de la programmation culturelle (par exemple en art de la scène et expériences immersives) dans divers lieux du parc	■	■	■
	Municipalités	Rayonnement du canal comme un lieu d'inspiration pour les artistes et diffuser leurs créations	■	■	■
	MCCQ	Intégration de solutions numériques d'améliorer l'expérience client et la mise en valeur des espaces.	■	■	■
Positionner le Parc du canal de Soulanges comme une destination de choix pour le plein air dans le grand Montréal	Fédérations et clubs sportifs	Maintien de la force des activités cyclistes, de marche et de pagaie dans le parc	■	■	■
	Entrepreneurs sportifs	Diversification de l'offre en développant ou officialisant de nouveaux créneaux : sports d'hiver (patin / raquette / fatbike), vélo de montagne (trail), plongée sous-marine, etc.	■	■	■
	Agences de location d'équipement		■	■	■
	Municipalités	Établissement d'événements sportifs dans le parc	■	■	■
Associations de loisirs					

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

PRIORITÉ 1 - SUITE

OFFRIR UNE RICHE PROGRAMMATION QUATRE SAISONS

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Prendre position comme un lieu d'apprentissage pour les jeunes et les moins jeunes	Organismes locaux en environnement	Développement de l'offre d'interprétation des écosystèmes et d'accès à la nature, particulièrement dans les bassins, les zones boisées et plus spécifiquement dans le Parc nature de Pointe-des-Cascades.	■	■	■
	Municipalités	Lancement des démarches visant à accueillir une classe extérieure dans le parc (incluant le mouvement ALEX).	□	■	■
	Écoles et centres de services		■	■	■
	SRHPDC	Déploiement de partenariats solides permettant des visites patrimoniales guidées du canal à des moments spécifiques et sur demande.	■	■	■
	EDC	Lancement d'une programmation de « causeries » au canal sur des thématiques historiques ou environnementales.	■	■	■
	MRVS		■	■	■
	Parc Canada	Intégration de l'interprétation historique multicanal (écrit / audio / etc.) aux projets d'aménagement dans le parc.	■	■	■
Auteurs et chercheurs	■		■	■	
Entreprendre les démarches reliées à l'encadrement de la baignade	Fédérations et clubs sportifs	Collecte d'information sur la qualité de l'eau (monitoring étroit)	■	■	■
	Entrepreneurs sportifs	Implantation d'un corridor de nage en eau libre dans un bassin du canal (déterminer selon le potentiel et en collaboration avec la Société de sauvetage et les municipalités).	■	■	■
	Agences de location d'équipement		■	■	■
	Municipalités	Permissions octroyées à des activités ponctuelles encadrées	■	■	■
	Associations de loisirs	Établissement d'un plan de projet sur un éventuel bassin de baignade (alternative aux piscines municipales, en fin de vie ou à construire)	□	■	■
Développer sur le territoire du parc des offres complémentaires, telles qu'alimentaires ou d'hébergement (à l'interne ou par le fruit de collaboration)	Municipalités	Identification des principales zones de fuites alimentaires et, création de projets pilotes de collaborations ou de kiosques le long de la piste.	□	■	■
		Bonification de l'offre d'hébergement léger dans le parc (travailler en collaboration avec les partenaires externes et potentiellement sous gestion du parc).	□	■	■
	Commerçants locaux	Adoption d'une politique autorisant l'accueil de véhicules récréatifs de petite taille (ex. : dans les stationnements incitatifs pour de courts séjours).	□	■	□
		Développement de l'accueil des plaisanciers pour des nuitées à quai aux embouchures.	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu)	■	Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources)	■	Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives)	■
--	---	---	---	--	---

PRIORITÉ 2

ASSURER LA QUIÉTUDE ET LA SÉCURITÉ DES LIEUX

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Assurer la cohabitation harmonieuse entre les nouveaux usages / programmations et l'usage « cycliste » dans le parc	Fédérations et associations	Application et ajustement au Règlement 254 du Parc du canal de Soulanges adopté par la MRC.	■	■	■
	Citoyens	Réalisation en continu d'un monitoring de l'expérience des usagers.	■	■	■
	Regroupements	Identification des lieux réservés à certaines pratiques afin d'éviter les conflits (exemple : interdire de pêcher dans le bassin de plongée sous-marine)	■	■	■
	Municipalités		■	■	■
Sécuriser les secteurs névralgiques par l'ajout d'infrastructures sécuritaires et esthétiques issues du PDACP*	Société de sauvetage du Québec	Analyse des enjeux de sécurité sur le réseau.	■	■	■
	Équipes municipales	Réalisation du nettoyage des berges du canal (terrains MTMD) en enlevant les arbres morts, en cours avec un diagnostic de l'arbre et un plan d'intervention (automne 2022).	■	■	■
	Fédérations sectorielles	Priorisation des actions en fonction de la sécurité des usagers et du budget (ex. : clôtures, garde-corps, signalisation, etc.).	■	■	■
	MRC	Établissement et planification du besoin en matière d'expertises externes nécessaires (ingénierie, etc.).	■	■	■
MTMD	■		■	■	
Établir une stratégie mixte de surveillance et de prévention	MTMD	Installation de caméras, d'éclairage et d'une signalisation aux endroits plus problématiques (en considérant les enjeux d'électricité et de connexion Wi-Fi).	■	■	■
	Firme externe	Évaluation du potentiel de mettre en place une patrouille bénévole.	□	■	■
	Équipes	Réalisation d'interventions étroites auprès des jeunes sur le territoire du parc (prévention) en collaboration avec des partenaires communautaire.	■	■	■
	Municipalités		■	■	■
Usagers	Élaboration d'un plan de mesures d'urgence complet et partagé avec les instances d'intervention de première ligne	■	■	■	

* En particulier les écluses, arches et culées.

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu)	■	Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources)	■	Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives)	■
--	---	---	---	--	---

PRIORITÉ 3

BONIFIER LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL ET SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE DANS LE PARC

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Consolider à des lieux stratégiques l'accueil permanent et saisonnier des visiteurs	Municipalités	Bonification des installations du bureau administratif de Pointe-des-Cascades pour faciliter l'accueil et le service à la clientèle (2, chemin du canal)	■	■	■
		Structuration des protocoles d'accueil de la clientèle au kiosque d'accueil et de location de Coteau-du-Lac (derrière le 20, rue Principale) – notamment par la formation des employés durant la saison estivale.	■	■	■
		Réflexion sur le développement de l'accueil sur les sites périphériques (Village des écluses et l'Embouchure).	■	■	■
Prioriser l'implantation d'infrastructures de base dans les lieux stratégiques (blocs sanitaires, électricité, affichage, mobilier, éclairage, etc.)	Municipalités	Ouverture des installations sanitaires à l'année.	■	■	■
		Déploiement d'accès à l'aqueduc et à l'électricité dans les lieux stratégiques, soit les installations et les activités phares du Parc.	■	■	■
	MRC	Bonification de l'affichage et de la signalisation pour améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs et diffuser la nouvelle image du Parc.	■	■	■
	MTMD	Remplacement et bonification du mobilier présent dans le parc pour tous les types de clientèles.	■	■	■
		Implantation d'infrastructure pour décloisonner les bassins et valoriser les connexions du canal vers les lacs Saint-François et Saint-Louis (aménager des accès à l'eau)	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■

PRIORITÉ 4

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DU PARC AFIN D'AUGMENTER L'ACHALANDAGE ET LA NOTORIÉTÉ

Objectifs	Partenaires / collaborateurs	Pistes d'action	Échéancier		
			An 1	Ans 2 et 3	Ans 4 et 5
Activer les stratégies de promotions-marketing à l'attention des clientèles actuelles et potentielles	Firmes spécialisées Tourisme Montérégie Municipalités Médias	Création d'un plan de communication pour le Parc.	■	■	□
		Développement d'une gamme d'outils promotionnels efficaces pour le Parc (pamphlet, site web transactionnel et interactif, construction d'un auditoire mobilisé sur les médias sociaux, etc.)	■	■	■
		Utilisation des réseaux de médias locaux et spécialisés pour diffuser les bonnes nouvelles relatives au parc régional (relations de presse).	■	■	■
		Création de lignes visuelles inspirées du PDACP du parc pour déployer une image de marque renouvelée.	■	■	■
		Validation de l'intérêt d'obtenir la signalisation touristique provinciale (panneaux bleus) et/ou locale.	■	■	■
Améliorer la connaissance stratégique sur la clientèle	Visiteurs, citoyens	Collecte de données (monitorer) sur la fréquentation des activités dans le parc et la satisfaction des visiteurs par des études d'achalandage et des sondages.	■	■	□
		Bonification de la base de données clients et de l'intelligence d'affaire du Parc par des outils et méthodes de gestion d'information efficaces.	■	■	■
Positionner et faire reconnaître le Parc au sein des réseaux associatifs	Associations	Réception de l'accréditation « Parcs régionaux du Québec ».	■	□	□
		Adhésion et participation active aux différentes associations : ARCQ, PARQ, AQLP, Tourisme Montérégie, fédérations sportives, URLS, etc.	■	■	■

Légende de l'échéancier :

Amorce de la réflexion (Action moins intensive / en continu) ■ Démarrage des interventions (Mobilisation des ressources) ■ Réalisation intensive (Déploiement d'actions significatives) ■



Conclusion

ENSEMBLE VERS LA MISE EN ŒUVRE DE CETTE PLANIFICATION

Le conseil d'administration du Parc du canal de Soulanges est fier de vous avoir présenté sa toute première planification stratégique.

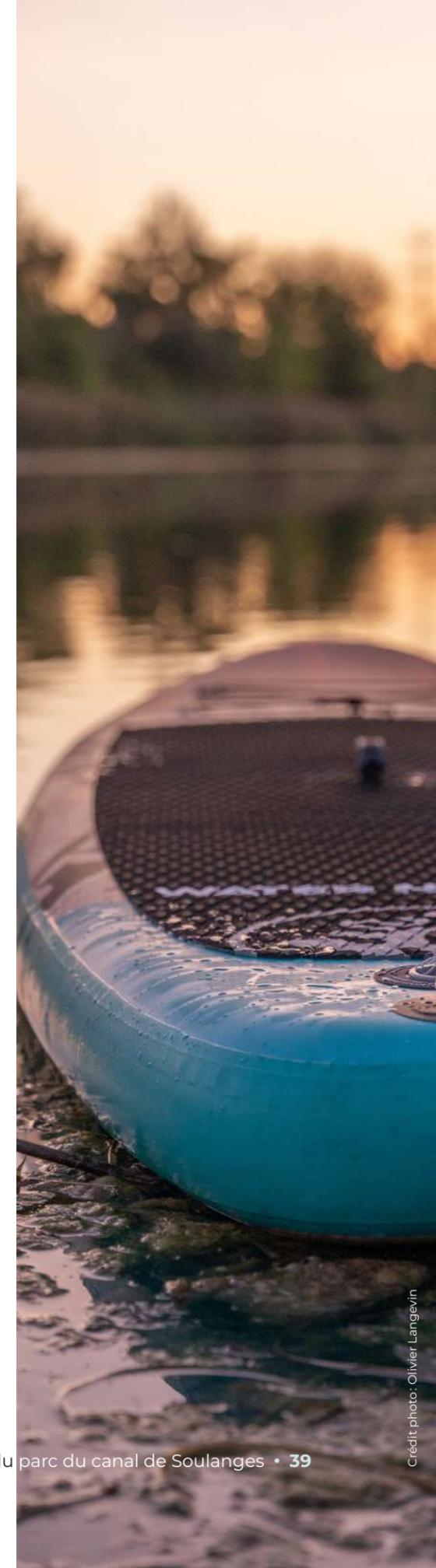
Un plan d'action annuel sera développé en concordance avec les orientations stratégiques et les priorités. Il sera accompagné de cibles et d'indicateurs de résultats.

Ces indicateurs seront cruciaux pour le développement de notre organisation. Étant mandataire et fiduciaire de plusieurs ententes financières, les redditions de compte sont minutieuses. Elles souhaitent connaître les réalisations, mais surtout les indicateurs permettant de mettre en lumière l'atteinte des résultats et la portée de nos accomplissements.

La phase de démarrage de notre organisme a été rapide. Le déploiement des services se fait rapidement. L'équipe de travail acquiert une connaissance de plus en plus fine du territoire du parc, de ses enjeux à ses incroyables possibilités. La présente planification stratégique devra s'ajuster. Des mises à jour seront nécessaires. Déjà, entre la version de travail et celle que vous avez entre les mains, des objectifs ont été ajustés, bonifiés, remplacés ou effacés pour s'adapter à une réalité en constante évolution.

Le Parc du canal de Soulanges est passé rapidement d'une phase de démarrage à une de développement. Les priorités de la planification stratégique sont nombreuses. Pour y arriver, la mise en place des interventions va se faire graduellement.

Pour nous appuyer, plusieurs intervenants, collaborateurs et partenaires nous soutiennent et souhaitent s'investir dans le projet du parc régional. Nous accueillons à bras ouverts cet enthousiasme et sommes prêts à travailler étroitement avec vous pour développer notre parc régional.



CANAL DE SOULANGES



Parc du canal de Soulanges

2, chemin du Canal, Pointe-des-Cascades
Adresse postale : 280, boulevard Harwood,
Vaudreuil-Dorion QC J7V 1Y5
438 405-2300
info@canaldesoulanges.ca

Pour suivre au jour le jour le
Parc du canal de Soulanges :

 Parc du canal de Soulanges

 [parc_canaldesoulanges](https://www.instagram.com/parc_canaldesoulanges)

Pour en apprendre plus sur le
Parc du canal de Soulanges :



Pour devenir membre
du Parc du canal
de Soulanges :

